

Dans bien des cas, nous ne pouvons plus attendre les premiers signes d'un règlement politique avant d'agir, ni non plus nous laisser manipuler par des factions qui ne voient aucun avantage à la paix. Intervenir sans y être invité par toutes les parties au conflit a fait de l'établissement de la paix une tâche plus risquée, tant politiquement que militairement.

Le fait qu'une telle intervention est plus risquée ne la rend pas moins nécessaire ou souhaitable. Nous agissons parfois pour mettre un frein à des pratiques moralement répréhensibles. Dans d'autres cas, nous tentons de mettre fin aux violations des droits de la personne. En outre, nous souhaitons parfois empêcher les conflits locaux de s'étendre à d'autres pays ou régions. Toutefois, peu importe le motif, lorsqu'on envoie des troupes sur un territoire sans y être invité, on accroît les chances de blessures, voire de décès.

Je vous assure que nous examinons ces situations d'un regard impartial et que nous n'agissons qu'après des analyses approfondies, de la part de nos autorités militaires particulièrement.

Le coût du maintien de la paix est un autre facteur très important dont nous devons tenir compte lorsque nous nous penchons sur l'avenir de ces opérations. La note des contributions du Canada aux Nations Unies a plus que décuplé en quelques années, passant de 8 millions à près de 90 millions de dollars par année.

Il faut ajouter à cela les frais liés au maintien de plusieurs milliers de soldats dans diverses missions à l'étranger ainsi que, par exemple, le coût de la participation de civils qui font fonction d'observateurs des élections, par exemple, et le coût de la participation de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à diverses opérations.

Toutefois, il y a plus.

Le coût du maintien de la paix peut se comparer à un iceberg. Les coûts liés aux soldats et aux subsistances ne sont que la pointe de l'iceberg, tandis que tout un assortiment d'autres coûts est dissimulé sous la surface. Par exemple, même l'envoi le plus modeste de soldats à l'étranger doit être appuyé par des ressources logistiques et autres au pays.

Que les futures missions de maintien de la paix soient entièrement financées ou non, il est clair que nos obligations financières augmentent et qu'elles continueront d'augmenter. Nous atteignons déjà le maximum des ressources disponibles pour notre participation aux missions.

Les contraintes financières auxquelles nous faisons face nous forcent à réfléchir sérieusement aux raisons de notre participation à ces activités et aux objectifs que nous voulons atteindre. D'autres questions difficiles se posent également.